



Prêt d'argent difficile à récupérer

Par **Blairflc**, le **16/08/2016** à **20:17**

Bonjour,

J'espère que quelqu'un pourra m'aider, je vous raconte..

J'ai fréquenté un homme de mon âge (1992) vers fin octobre 2014. Vers mars 2015, il a prétexté avoir des problèmes avec son compte et m'a demandé de le dépanner et que surtout il me rembourserai. Le temps passe et je l'ai beaucoup dépanné jusqu'en décembre 2014 où j'ai arrêté en lui demandant de commencer à me rembourser car en me promettant à chaque fois qu'il me rembourserai je lui donnait petit à petit, ce qui me mettait dans les problèmes avec ma banque. La dernière fois, quand il a pris ma carte pour retirer mon argent au maximum sans que je le sache, là j'ai arrêté et j'ai réclamer mon argent et là il était de moins en moins disponible pour me répondre.

2 ou 3 fois je lui ait fait confiance en lui donnant ma carte pour qu'il aille retirer un montant précis et le temps que je réalise il m'avais déjà pris bien + en lui disant. Il me disait : j'ai fait un virement via un autre compte, bref je n'ai jamais vu la couleur.

Aujourd'hui il me doit plus de 3.000 euros et il nie en bloc. Pire encore, il me menace de laisser tomber en dévoilant des soit-disant vidéos pornographiques de moi qui n'existe pas du tout à ma connaissance ou qu'il aurait prises à mon insu pendant notre intimité.

Malheureusement je n'ai pas de documents prouvant qu'il devait me rendre. J'ai que des SMS ou messages via une application, des retraits d'argents aux dates où j'étais dans des hôtels avec lui, des aller-retour Lyon/Paris (j'habite Paris lui Lyon) et ses sms de menaces.

Puis-je porter plainte ? ma plainte sera t elle recevable avec tout ces éléments ? Dois porté plainte à Lyon directement pour + de rapidité ?

Excusez-moi de la longueur du message j'espère quelqu'un pourra m'aider. Merci.

Par **youris**, le **16/08/2016** à **20:36**

bonjour,

une plainte est utile quand il y a une infraction supposée au code pénal ce qui n'est pas votre cas.

si vous ne pouvez pas prouver qu'il s'agit de prêts et que vous n'avez aucune reconnaissance

de dette, vous aurez du mal à récupérer votre argent.
votre ami pourra indiquer qu'il s'agit de dons et qu'il n' a jamais été question qu'il vous rembourse.
la meilleure solution, c'est de faire une croix sur cette dette, de couper les ponts avec cet individu et d'être moins naïve à l'avenir.
salutations

Par **Blairflc**, le **16/08/2016** à **22:04**

Infractions de quel nature? Et des SMS ne suffisent pas à prouver, sms qui disent comme quoi il me rendra et qu'il reconnais avoir pris sans mon autorisation, l'abus de confiance n'est même pas en vigueur dans mon cas?
Car dans tous les cas je ne ferai pas de croix la dessus je voulais juste savoir comment me présenter au commissariat, je n'ai rien à y perdre de ce que j'ai déjà perdu

Par **youris**, le **16/08/2016** à **23:16**

il est recommandé de ne jamais prêter sa carte personnelle car elle est strictement personnelle et votre code personnel doit rester secret.
quand on prête de l'argent, il est recommandé d'établir une reconnaissance de dettes.

"Les prêts entre particuliers sont soumis aux règles du contrat de prêt en général :

.....

- au-dessus d'un montant de 760 €, la rédaction d'un acte, précisant les modalités de remboursement, est obligatoire et entraîne des obligations fiscales déclaratives."

source:

<http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/popup?espld=1&typePage=cpr02&docOid=documentstandar>

la loi ne réprime pas tous les "abus" moraux de la confiance d'autrui mais seulement le détournement d'une chose remise par autrui à charge de la rendre
art.314-1, 314-10 et 12 du C.P2N.

si vous avez le temps et l'argent (qui risque d'être supérieure à votre dette pour une procédure judiciaire avec un résultat très aléatoire surtout si votre ami est insolvable, allez-y mais je vous conseille de consulter un avocat auparavant.

les sms peuvent, sous certaines conditions, constituer des preuves.

salutations

Par **Blairflc**, le **17/08/2016** à **00:43**

Justement j'insiste auprès de lui car je sais qu'il est solvable en vu de ses affaires onéreuses

et sur les réseaux sociaux il affiche toutes ses nouvelles acquisitions
Mais bon merci je vais me renseigner